

Lavoir et Collégiale des Roches Tranchelion



Balades et randos région de Richelieu/Ile-Bouchard/Sainte Maure - Avon-les-Roches



Photographie du lavoir du Jautrou, l'un des nombreux lavoirs sur cette randonnée.



Célèbre pour ses neuf lavoirs bordés de ruisseaux, ce village présente bien d'autres attrait à découvrir le long de ses sentiers....

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 45

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 187 m

Difficulté : Moyen

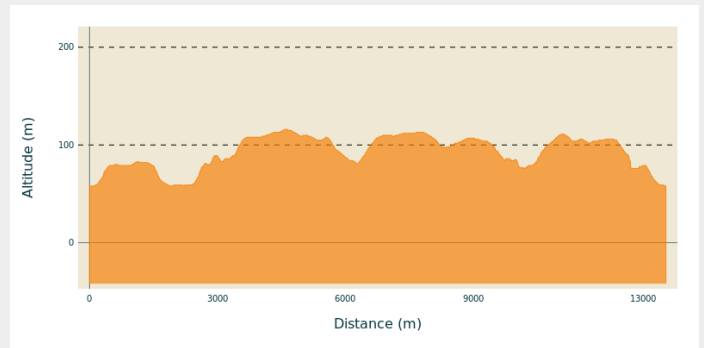
Itinéraire

Départ : Place de la Mairie

Arrivée : Place de la Mairie

Communes : 1. Avon-les-Roches
2. Crissay-sur-Manse

Profil altimétrique



Altitude min 58 m Altitude max 116 m

1. Place de la Mairie

C'est ici que les randonneurs se donnent rendez-vous. Après être passé devant l'église construite en 1120 (où vous pourrez encore voir une inscription gothique relative à la mort de Charles le Téméraire, gravée à gauche du narthex), vous continuez votre chemin en tournant à droite sur la route, tout en suivant le balisage jaune.

2. Le cimetière

Arrivé au cimetière, tournez à gauche devant le mur (où est élevé un monument réalisé par Legrain et Bury à la mémoire des soldats belges morts à la guerre de 1914-1918). À l'intérieur se dresse un calvaire avec son crucifix du XVI^{ème} siècle.

3. Les Roches Tranchelion

Prenez ensuite à droite, en direction des Roches Tranchelion et suivez le petit chemin de terre. Là, vous avez tout loisir de regarder les beaux points de vue sur la vallée de la Manse. Continuez jusqu'au lavoir des Roches et faites une pause sur l'aire de pique-nique prévue à cet effet.

4. La Rue Chaude

Suivez le sentier balisé qui passe au pied de la collégiale des Roches Tranchelion, rare exemple d'architecture religieuse de la Renaissance tourangelle. S'il ne reste que quelques vestiges de la forteresse, les ruines de la collégiale sont encore très belles. Continuez le chemin de la Rue Chaude (nom donné à ce sentier en raison de son ensoleillement). À sa gauche, vous remarquez deux maisons trglodytiques autrefois habitées. Vous traversez, enfin, une belle forêt d'arbres divers (sapins, chênes,...)

5. Les Sévaudières

Descendez vers le hameau des Sévaudières et observez, sur les côtés du sentiers, les champs, les cultures et les bosquets. Arrivé au hameau, vous pouvez apprécier ce coin typiquement tourangeau, rustique et authentique, délicieusement fleuri. Si vous vous dirigez vers la gauche, vous verrez un lavoir original "à trois pans" en ardoise, alimenté par une petite source.

6. Les Landes du Ruchard

Remontez ensuite vers les Landes du Ruchard (où, avec la brandes récoltée sur les landes, on fabrique des balais, des clôtures, des petite huttes, des obstacles de courses de chevaux,...). Admirez le point de vue dégagé et panoramique que vous avez à hauteur des landes. Passez le long de la nouvelle ferme solaire et

découvrez près de 30 hectares de panneaux photovoltaïques du haut d'un belvédère avant de poursuivre votre marche le long des champs et des sous-bois.

7. La Touche Hulin

Redescendez vers la Touche Hulin, hameau fleuri et bordé de lavandes en fleurs, au début de l'été. Avant ce hameau, un panneau indique qu'il est possible de couper le trajet et de revenir vers Avon-Les-Roches.

8. Le Puy Chauveau

Si vous poursuivez la randonnée, vous traversez la départementale. En arrivant au hameau du Puy Chauveau, vous allez voir, de nouveau, un joli lavoir situé en contrebas. Le bois est ensuite à l'honneur puisque vous pouvez continuer votre randonnée au coeur d'un paysage varié, tel que des sentiers bordés de sous-bois, de champs de céréales, et d'une peupleraie. Descendez vers la Jouardière ; arrêtez vous devant le magnifique panorama sur le village et la région qui s'offre sous vos yeux. Avancez ensuite vers Jautrou qui abrite un ancien lavoir... qui mérite le détour.

9. Le vignoble

En redescendant vers le bourg, vous apercevrez les vignes du célèbre vin de Chinon, car Avon-Les-Roches est implanté dans l'aire d'appellation Chinon AOC. Arrivé au centre du village, c'est la fin du parcours ! Passez devant le stade et le lavoir, et dirigez vous tout simplement vers l'église, puis la mairie.

Toutes les infos pratiques